

bpifrance

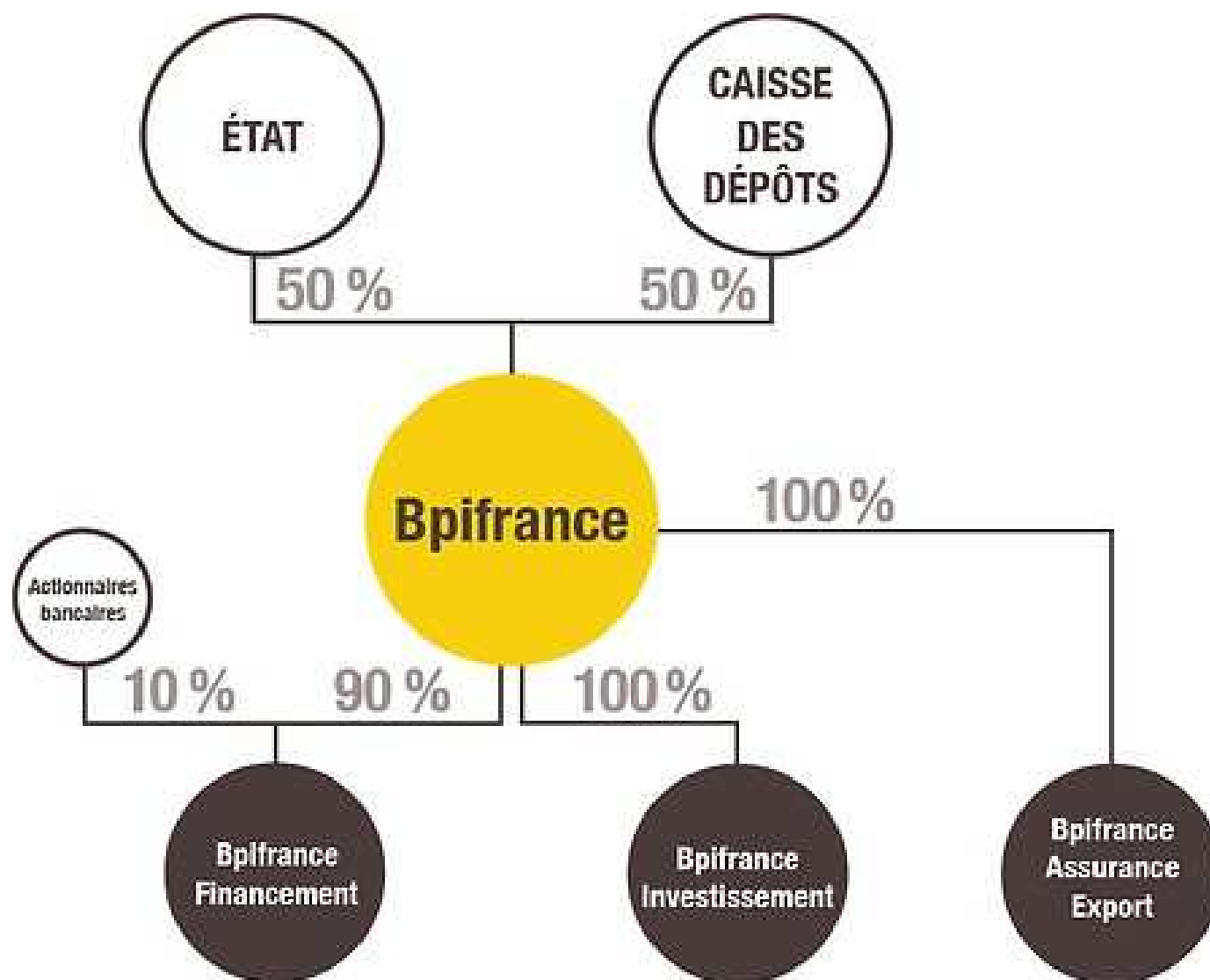
SERVIR L'AVENIR

Cœur d'Hérault

23 avril 2017



bpi**france** **teur public du financement des PME et ETI**



Notre mission : Servir l'avenir

Nos métiers : Investir, financer, garantir et accompagner les entreprises

GARANTIE

des financements bancaires et des interventions en fonds propres.

FINANCEMENT

des investissements matériels et immatériels et du cycle d'exploitation en partenariat avec les établissements bancaires

INNOVATION

Aide directe à l'innovation pour les prises de risque liées au développement de programmes d'innovation

FONDS PROPRES

Investissement minoritaire au capital, de la PME à la grande entreprise française, directement ou avec des fonds spécialisés, ou avec des fonds partenaires

EXPORT

Accompagnement à l'international avec UBIFRANCE, financement export et distribution de l'assurance prospection Coface

continuum

TPE

Financer les entreprises dans leurs besoins d'investissements et de trésorerie

- Amorçage
- Aides à l'innovation
- Garantie
- Financement

PME

Soutenir la croissance des PME partout en France

- Aides à l'innovation
- Garantie
- Financement
- Accompagnement et Financement export
- Capital-

ETI

Renforcer les ETI dans leur développement et leur internationalisation

- Aides à l'innovation
- Financement
- Accompagnement et Financement export
- Capital-développement et transmission

GE

Participer au rayonnement des grandes entreprises

- Programmes collaboratifs d'innovation
- Financement
- Stabilisation du capital

40 implantations
régionales

90% des décisions prises
dans les régions

1 interlocuteur unique
à la rencontre des entreprises



Equipe sur Montpellier



Nadine FAEDO
Directrice Régionale

DELEGATION Financement Montpellier



Jean-François PONZIO
Délégué Financement
04 67 69 76 28

DELEGATION INNOVATION Montpellier



Nicolas MERLE
Délégué Innovation
04 67 69 76 03
06 07 16 14 66

Gard,
Hérault,
Lozère

FINANCEMENT A
COURT TERME

FINANCEMENT A MOYEN &
LONG TERME



Annabelle DIEVAL
04 67 69 76 04

Sc. de la vie



Grégoire MARIU
04 67 69 76 12

Electronique,
Hardware, Solaire



Laetitia MONTANIER
04 67 69 76 10

Agroalimentaire
Développement durable



Catherine SARRON
04 67 69 76 06

TIC, Multimédia,
Services

FONDS PROPRES MONTPELLIER OCCITANIE



Hervé DARRIEUX
Directeur
d'Investissement
04 67 69 76 18
06 07 46 69 36

BPIFRANCE EXPORT MONTPELLIER OCCITANIE



Christian OLMEDO
Chargé d'Affaires
Référent Export
06 83 82 67 50



Loïc VERLOOVE
Développement
Assurance Export
06 07 62 86 39



Jérôme COUSTANS
Chargé d'affaires
International
01 40 73 31 42
07 81 52 96 89

01.

**Les soutiens à
l'innovation**

01. Le soutien à l'innovation

Subvention



- Etude de Faisabilité :
- Recrutements de cadres R&D
- Montages de projets européens ou internationaux

Avance Remboursable

- Remboursable en cas de succès

Prêt à Taux Zéro Innovation

- Simplifié



- Mise au point d'un produit, procédé ou service innovant

Prêts :

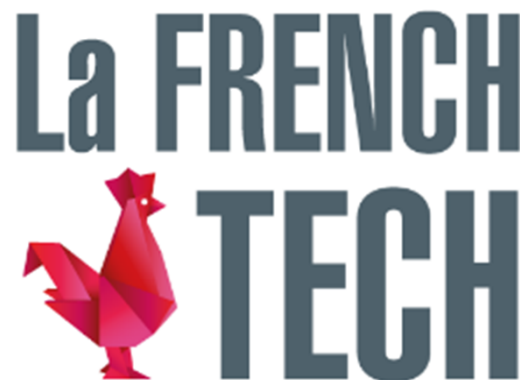
- Participatif Amorçage (<5 ans)
- PA Investissement (<5 ans)
- Prêt Innovation (> 3 ans)

Qualifications :

- Label « Entreprise Innovante »



- Créer les conditions favorables à l'intervention d'un fonds amorçage, d'une société capital risque ou d'un industriel



Bourse French Tech (1/2)

Financement de la maturation et de la faisabilité d'un projet.

Bénéficiaire : Entrepreneur ou entreprise de – 1an

Dépenses éligibles :

- Prestations externes : études destinées à s'assurer de la faisabilité économique, juridique ou financière du projet.
- Frais généraux/internes

**Dépenses de développement non éligibles.
+ Cohérence avec l'AFC/AFT**

Bourse French Tech (2/2)



Modalités :

- Taux d'aide : 70 % des dépenses retenues (max)
- Subvention : 15 à 30 K€
- Dépenses éligibles postérieures au dépôt du dossier complet de demande
- Versements : en 2 tranches, 70 % à la signature du contrat et 30 % au solde sur présentation des dépenses réalisées.



Aide à la Préparation d'un Projet Innovant APPI

Financement de la maturation et de la faisabilité d'un projet qui nécessite le recrutement d'un expert qualifié

Modalités :

- Taux d'aide : 50 % des dépenses retenues
- Subvention : 15 à 50 K€, plafonné au montant des quasi-fonds propres
- Dépenses éligibles postérieures au dépôt du dossier complet de demande



Avance Innovation

Financement du développement d'un projet jusqu'à la pre-industrialisation et le lancement commerciale

Modalités :

- Taux d'aide : 45 à 50 % des dépenses retenues
- Montant du prêt : 50 k€ à 1M€
- Aide en cohérence avec le niveau de fonds propres
- Dépenses éligibles postérieures au dépôt du dossier complet de demande

Renforcement de la structure financière (<5 ans)

Prêts de 8 ans dont 3 ans de différé
Sans garantie ni caution personnelle

Entre deux levées de fonds => **Prêt d'Amorçage** (50 à 100k€)

Pour compléter une levée majeure => **Prêt d'Amorçage Investissement** (100 à 500k€)

Accélération du développement innovation (>3 ans)

Prêt Innovation FEI

Prêt de 7 ans dont 2 ans de différé
Sans garantie ni caution personnelle

Financement du BFR, de l'investissement immatériel (salaire commerciaux)

01.

Continuum pour l'innovation

UNE GAMME DE 4 SOLUTIONS
POUR FINANCER L'INNOVATION

Réussir votre stratégie

PRET INNOVATION

PME > 3 ans – ETI

Réaliser votre projet d'innovation

AVANCE INNOVATION

AR / PTZI

PME – ETI (2 000 pers.)

Préparer votre levée de fonds

PRETS D'AMORCAGE

PME jusqu'à 5 ans



CAPITAL INNOVATION

Valider vos ambitions

BOURSES FRENCH TECH

Entrepreneurs et START-UP < 1 an

**AIDES A LA PREPARATION
D'UN PROJET INNOVANT**

PME

02.

**Bpifrance
Investissement**

☐ **Fonds Propres PME : Capital Innovation**

● Fonds généralistes :

- Pour les TPE, PME, au travers de **Fonds partenaires** (ex: IRDI-SORIDEC)

● Fonds thématiques :

- Ambition Numérique
- Biothérapies Innovantes et maladies rares
- Ecotechnologies
- Innobio
- Large Venture
-

03.

**La garantie des
financements
bancaires**

Entreprises et concours éligibles à la garantie :

- La garantie est délivrée aux banques et organismes de fonds propres pour les prêts, crédits-bails et investissements en capital.
- Ne sont éligibles que les PME au sens européen du terme :
 - Effectifs < 250 employés
 - Chiffre d'Affaires < 50 M € ou Total Bilan < 43 M€
 - Capital non détenu à 25 % ou plus par une non PME (notions consolidées).
- Cas d'inéligibilité:
 - Entreprises agricoles réalisant moins de 750 K€ de chiffre d'affaires
 - Activités d'intermédiation financière et de promotion immobilière
 - Entreprises qui ne sont pas inscrites au Registre du Commerce ou au Répertoire des Métiers (professions libérales...).

03. La garantie des financements bancaires

Fonctionnement de la Garantie :

- Principe :
 - Plus l'opération est intrinsèquement risquée (mais fondamentalement saine), plus la quotité garantie augmente.
 - De 40% à 60% selon les fonds (Création, Transmission, Développement, International, **Innovation**, Court Terme, Renforcement de la Structure Financière....).
 - **Cette quotité peut être portée à 70 % dans certains cas grâce au partenariat avec la Région Occitanie (FRG),**
- Avantages pour le bénéficiaire
 - Limite des cautions personnelles à 50%
 - Interdiction d'hypothéquer la résidence principale

Remarque : La garantie sur un prêt personnel au dirigeant est possible dans le cas d'un prêt personnel ayant pour finalité l'apport à la société d'exploitation en vue de renforcer sa structure financière.

04.

**Développement à
L'international**

Assurance Prospection

- PME avec un bilan, <50M€ de CA
- Dépenses de prospection à votre charge sur une zone géographique ciblée
- Quotité maximale : 65%
- Versement de l'indemnité : sur 1 à 4 ans à la fin de chaque exercice annuel
- Remboursement de l'indemnité : sur 2 à 6 ans en fonction des recettes sur la zone garantie, à hauteur maximum des indemnités réalisées.
- Prime : 2% du budget de prospection garanti

Garantie de projets à l'international

- PME de plus de 3 ans
- Création (ou rachat) de filiale hors Europe
- Apport en (quasi) fonds propres
- Quotité de 50%, <1,5M€



Pour nous joindre:

Bpifrance Languedoc Roussillon

Arche Jacques Cœur

222 place Ernest Granier

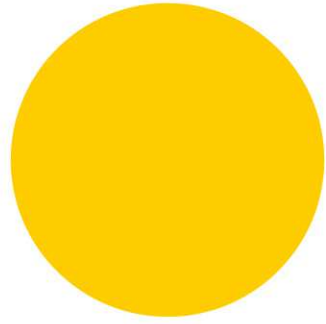
CS 89015

34967 Montpellier cedex 2

Tèl: 04 67 69 76 00

montpellier@bpifrance.fr

Merci



SERVIR
L'AVENIR

